porte nommée aussi *Appienne* (auj. de Saint-Sébastien), et suivait une direction presque rectiligne jusqu'à Terracine. Il fallut vaincre bien des obstacles pour exécuter ce magnifique ouvrage : dans plusieurs endroits, on éleva des remblais soutenus par des murs en pierres de taille; dans d'autres, on coupa des rochers; on nivela des collines; on établit, au milieu des marais Pontins, une chaussée haute de quarante pieds et percée de distance en distance par des aqueducs, pour faciliter l'écoulement des eaux marécageuses. De Rome à Capoue, la voie, large de quinze pieds romains entre les trottoirs, était pavée de dalles de lave, taillées seulement sur le côté qui formait la surface de la route, emboîtées les unes dans les autres sans ciment et irrégulièrement appareillées, comme dans les constructions cyclopéennes. De Capoue à Brindes, elle était simplement cailloutée. A la sortie de Rome, les trottoirs étaient bordés, sur une longueur de plus de cinq lieues, de monuments funèbres, construits, pour la plupart, en marbre blanc, et derrière lesquels s'élevait une rangée d'élégantes villas. Des fouilles récentes (1849-1853), exécutées sur cette partie de la voie par les soins de M. Jacobini, ministre des beaux-arts, et sous la direction du savant architecte, M. Luigi Canina, ont découvert un nombre considérable de tombeaux, de *columbaria*, et répandu la lumière sur plusieurs passages des historiens et des poëtes. M. Canina a publié un beau travail sur les principaux monuments trouvés le long de la voie Appienne, entre Rome et Albano. Parmi les plus remarquables, nous citerons les tombeaux de Septime-Sévère, de Géta, de Gallien, de Sénèque, de Pompée, de Pomponius Atticus, de Messala, de Cœcilia Metella, des Horaces, etc.; la villa de Commode; le cirque de Maxence et celui de Néron; l'auberge où Clodius fut porté après avoir été tué par Milon, plusieurs temples païens sanctifiés par le sang des martyrs chrétiens, etc. « Pour quiconque sait lire dans le passé, a dit M. Ernest Desjardins, pour quiconque est sensible à la grandeur des souvenirs, il n'existe peut-être pas au monde de tableau plus frappant que cet immense cimetière non moins auguste que Karnac et Louqsor.... Quel spectacle que celui de cette vaste nécropole, de cette longue avenue funèbre au milieu de la campagne solitaire de Rome, qui faisait rêver Poussin, et dont s'étaient épris Winckelmann et Goethe! Le silence de la mort dans la solitude du désert! On a devant les yeux cette vaste plaine, traversée par des aqueducs en ruine et terminée par les coteaux verdoyants d'Albano, tout couverts de somptueuses villas; plus loin, à l'horizon, l'on découvre les montagnes grises de l'Apennin, les sommets de la Sabine, le Soracte en Etrurie; puis, dans les vapeurs légères du Tibre, la Rome moderne. »

APPII FORUM, ancienne ville du Latium, chez les Volsques, à 55 kil. S. de Rome, sur la voie Appienne.

APPILANT (a-pi-lan) part. prés. du v. Appiler.

APPILÉ, ÉE (a-pi-lé) part. pass. du v. Appiler.

APPILER v. a. ou tr. (a-pi-lé — rad. *pile*). Techn. Mettre en pile.

S'appiler, v. pr. Se rassembler, s'agglomérer, s'entasser : *En quelque assiette qu'on couche les hommes, ils* S'APPILENT *et se rangent en se ramassant et s'entassant.* (Montaig.) Vieux.

APPIN, ville d'Ecosse, comté d'Argyle, district de Lorn, à 45 kil. N.-O. d'Inverary, sur le petit golfe de Linnhe; pop. 3,000 hab. Excellents pâturages, pierre bleue à bâtir, carrières d'ardoises.

APPINGADAM, ville de Hollande, province et à 32 kilom. N.-E. de Groningue, ch.-lieu d'arrond., à 5 kilom. de la mer, avec laquelle elle communique par un canal; 2,185 hab. Commerce de chevaux, pêche.

APPIUS CLAUDIUS. V. CLAUDIUS.

APPLAUDI, IE (a-plô-di) part. pass. du v. Applaudir. Qui reçoit des applaudissements, en parlant des personnes et des choses : *Un acteur* APPLAUDI. *Une pièce, une scène* APPLAUDIE. *J'allai hier, chez la duchesse de Villeroi, à une tragédie qui fut* APPLAUDIE *à tout rompre.* (Mme du Deff.) *Nous avons vu la plupart de ces talents* APPLAUDIS *le premier jour par le parterre.* (Grimm.)

Dans les deux continents *Zaïre* est *applaudie.*
LA HARPE.

Si, comme je le crois, ma pièce est *applaudie,*
Vous êtes la puissance à qui je la dédie.
PIRON.

— Approuvé, loué : *Ceux qui demandent conseil le font plus souvent pour être* APPLAUDIS *que pour être éclairés.* (La Bruy.) *L'orateur et l'écrivain ne sauraient vaincre la joie qu'ils ont d'être* APPLAUDIS. (La Bruy.) *Dès que le faux, le mauvais et l'indécent sont* APPLAUDIS *dans les ouvrages d'esprit, ils le sont bientôt dans les mœurs publiques.* (Mass.) *Combien de grands hommes, généralement* APPLAUDIS, *ont gâté le concert de leurs louanges en y mêlant leur voix!* (Fonten.) *C'est pour être* APPLAUDIS *que tant d'écrivains prennent la plume.* (B. de St-P.) *Les empereurs ne se croyaient pas dédommagés, par une puissance sans contrôle et sans limites, de n'être pas les premiers poëtes de leur empire, ou du moins les plus* APPLAUDIS. (Nisard.)

APPLAUDIR v. n. ou intr. (a-plô-dir — du lat. *applaudere*, même sens). Battre des mains en signe d'approbation, de satisfaction, d'enthousiasme, principalement au théâtre, dans une séance publique, etc. : APPLAUDIR *beaucoup.* APPLAUDIR *à tout rompre. A ces mots, toute l'assemblée se récria et* APPLAUDIT. (Fén.) *Clodion* APPLAUDISSAIT *de toutes ses forces.* (Flor.) *Formez vos mains en voûte, et frappez-les l'une contre l'autre avec une certaine force, et vous en obtiendrez un son assez semblable à celui du monosyllabe* plan : *voilà ce que c'est qu'*APPLAUDIR. (Arnault.) *Le banquier se mit à* APPLAUDIR *avec frénésie.* (Alex. Dum.) *Il* APPLAUDIT *sans bruit comme on* APPLAUDIT *aux Italiens, en simulant du bout des doigts un applaudissement.* (Balz.) *Devant les ruines de Thèbes aux Cent Portes, notre armée étonnée s'arrêta pour* APPLAUDIR. (Arago.)

Ainsi dit le renard, et flatteurs d'*applaudir.*
LA FONTAINE.

En dépit des sifflets de cent auteurs malins,
Le spectateur sensible *applaudit* des deux mains.
VOLTAIRE.

‖ S'empl. aussi dans ce sens avec un complément marqué par la prép. *à* : APPLAUDIR À *tel acteur.* APPLAUDIR À *un discours. Toute l'assemblée* APPLAUDIT À *ces sages paroles.* (Fén.) *Quand on voit le public* APPLAUDIR À *ces énormes bêtises, on est tenté de croire que jamais ce public n'a senti aucune des nuances délicates du jeu de Caillot.* (Grimm.)

Ils avaient dit : C'est bien; quand, la lyre à la main,
L'incestueux chanteur, ivre de sang humain,
Applaudissait à l'incendie.
A. CHÉNIER.

— Approuver, louer, admirer, mais sans bruit, sans éclat : *Celui qui écoute s'établit juge de celui qui prêche, pour condamner ou pour* APPLAUDIR. (La Bruy.) *Il parle à tort et à travers de toutes choses, et n'*APPLAUDIT *qu'à contre-cœur.* (Mol.) *Les femmes de Paris* APPLAUDISSENT *toujours deux fois, quand la grâce et l'esprit s'ajoutent, dans ceux qui leur parlent, à la cordialité du langage.* (Lamart.)

Tel vous semble *applaudir* qui vous raille et vous joue.
BOILEAU.

Comme il veut il s'exprime, il blâme, il *applaudit.*
A. CHÉNIER.

‖ S'empl. également dans ce sens avec un complément marqué par la prép. *à* : APPLAUDIR À *la vertu,* AU *génie.* APPLAUDIR À *un projet,* À *une résolution. Quand un homme est en faveur, toute la cour* LUI APPLAUDIT. (Acad.) *Pour gagner les hommes, il n'est pas de meilleure voie que d'*APPLAUDIR À *ce qu'ils font.* (La Rochef.) *J'offenserais mal à propos tout Paris, si je l'accusais d'avoir pu* APPLAUDIR À *une sottise.* (Mol.) *François de Paule s'anéantissait lui-même, tandis que tout l'univers* LUI APPLAUDISSAIT. (Fléch.) *Quels fléaux pour les grands que les hommes nés pour* APPLAUDIR À *leurs passions!* (Mass.) *Que faut-il de plus pour faire* APPLAUDIR À *son discernement et pour justifier son choix?* (Buff.) *Mon confident* APPLAUDIT À *mon dessein.* (Le Sage.) *Ma résolution mérite que vous* Y APPLAUDISSIEZ *vous-même.* (Lamotte.) *Nous sommes sûrs que toute l'Europe* APPLAUDIRA À *ce que nous ferons en faveur du culte de nos pères.* (Chateaub.) *Son nom était dans toutes les bouches; chacun* APPLAUDISSAIT À *sa naissante ambition.* (Mérim.) *Les peuples* APPLAUDISSENT AUX *efforts de ceux qui brisent leurs chaînes, même quand leurs tentatives devraient être infructueuses.* (Franck.)

A leur brillant hymen l'univers *applaudit.*
CASTEL.

Aux belles actions tout le monde *applaudit.*
PONSARD.

Va chercher des amis dont l'estime funeste
Honore l'adultère, *applaudisse à* l'inceste.
RACINE.

Laisse le peuple, en bas, *applaudir à* ton rôle,
Et se repaître de ton nom. A. BARBIER.

Le gros Bonneau d'un gros rire *applaudit*
A son bon roi, qui montre de l'esprit.
VOLTAIRE.

— v. a. ou tr. S'empl. dans le même sens que le verbe neutre : APPLAUDIR *un acteur, une actrice.* APPLAUDIR *une scène, une tirade, un passage.* APPLAUDIR *un discours, un couplet. Parmi les acteurs, il y en avait un qu'on* APPLAUDISSAIT *à chaque moment.* (Le Sage.) *Je suis persuadé qu'on* APPLAUDIT *les cris d'une actrice à l'Opéra, comme on* APPLAUDIT *les tours d'un bateleur à la foire.* (J.-J. Rouss.) *Lorsqu'on* APPLAUDIT *à outrance un chanteur pour ses tours de force, ce n'est pas qu'ils procurent le moindre plaisir, mais parce qu'ils étonnent.* (Fétis.) *Tout le monde voulut voir Franklin, et* APPLAUDIR *l'auteur de tant de chefs-d'œuvre.* (Mignet.) *Le public est impartial, il* APPLAUDIT *le taureau et l'homme, selon leur mérite réciproque.* (Th. Gaut.)

Son armée à grands cris *applaudit* son courage.
DELILLE.

. . . . la muse en tapinois
Se fait dans le *Mercure applaudir* tous les mois.
PIRON.

Le public dédaigneux hait un vain artifice,
Il siffle la coquette, il *applaudit* l'actrice.
DORAT.

Tout un peuple, inondant jusqu'aux faîtes des toits,
Applaudissait ces voix augustes.
A. BARBIER.

Un raisonneur, avec un fausset aigre,
Criait : « Messieurs, je suis ce juge intègre
Qui toujours parle, argue et contredit. »
Je viens siffler tout ce qu'on *applaudit.*
VOLTAIRE.

— Par ext. Louer, approuver : *Je vous* APPLAUDIS *de vous être conduit ainsi.* (Acad.) *Tout le monde* APPLAUDIRA *cette conduite.* (Lav.) *Je craignais d'effacer des préjugés si favorables, qui semblaient ne chercher qu'à m'*APPLAUDIR. (J.-J. Rouss.) *Tel est le ton de la plaisanterie que l'on* APPLAUDISSAIT *alors.* (La Harpe.) *Combien Bossuet n'*EÛT-*il pas* APPLAUDI *l'instruction si sage et si touchante que notre jeune monarque adressa aux curés de son royaume!* (D'Alemb.) *Le vulgaire est un vieux Narcisse qui s'adore lui-même, et qui* APPLAUDIT *le vulgaire.* (V. Hugo.) *La vie de l'avare est une comédie dont on n'*APPLAUDIT *que la scène qui la termine.* (S. Dubay.)

Je dois de votre cœur me montrer satisfait,
Et l'*applaudir* ici du beau choix qu'il a fait.
MOLIÈRE.

S'applaudir, v. pr. S'admirer soi-même, se glorifier : *C'est un homme vain, qui* S'APPLAUDIT *sans cesse.* (Acad.) *Il* S'APPLAUDIT *d'un mérite rare et singulier.* (La Bruy.) *Il y a longtemps que vous passez votre vie à vous reprocher le jour de la veille, et à* VOUS APPLAUDIR *pour le lendemain.* (J.-J. Rouss.)

Lui-même *s'applaudit*, et, d'un esprit tranquille,
Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile.
BOILEAU.

Dans un âge plus mûr moi-même parvenu,
Je *me suis applaudi* quand je me suis connu.
RACINE.

— Se féliciter, se réjouir : S'APPLAUDIR *de sa conduite.* S'APPLAUDIR *d'une résolution. Elle* S'APPLAUDIT *de tromper toujours.* (Volt.) *Eh bien, monsieur, vous devez* VOUS APPLAUDIR *de l'aventure, au lieu de vous en plaindre.* (Le Sage.) *Louis XIII* S'APPLAUDISSAIT *intérieurement d'avoir su prendre l'empire suprême.* (Alf. de Vigny.) *On ne fait jamais le sacrifice de son caractère qu'on ne* S'EN APPLAUDISSE *ensuite.* (Mme Necker.)

Vous *vous applaudissez* de mon inquiétude.
MOLIÈRE.

Laissez-le *s'applaudir* d'un triomphe frivole.
RACINE.

Son grand cœur *s'applaudit* d'avoir au champ d'hon-
Trouvé des ennemis dignes de sa valeur. [neur
VOLTAIRE.

. . . . Je *m'applaudissais* de retrouver en vous
Ainsi que la vertu, le cœur de mon époux.
VOLTAIRE.

Il *s'applaudit*; un pied lui reste à faire,
L'argile manque, il ne peut achever.
ANDRIEUX.

Et Dieu dit : Faisons l'homme à ma vivante image.
Il dit, l'homme naquit : à ce dernier ouvrage
Le Verbe créateur s'arrête et *s'applaudit.*
LAMARTINE.

Vis-tu ces temps d'innocence
Où, quand rien n'était maudit,
Dieu, content de sa puissance,
Fit le monde et *s'applaudit?* V. HUGO.

Ton âme et ton visage
Sont des dieux la divine image,
Et le ciel *s'applaudit*
De t'avoir mise au jour. A. CHÉNIER.

— **Gramm.** On vient de voir que le verbe *applaudir*, dans ses diverses acceptions, peut être transitif ou intransitif à peu près indifféremment. Il résulte de là qu'on peut écrire *on nous a applaudi* ou *applaudis*, selon qu'on préfère employer le verbe comme ayant un complément direct ou un complément indirect.

— **Syn. Applaudir, approuver, goûter.** On peut *approuver* non-seulement ce qui est fait, mais ce qui est à faire. Ce que nous *goûtons* nous plaît simplement. Ce que nous *applaudissons*, nous l'approuvons d'une manière démonstrative. Envisagés à un autre point de vue, ces trois mots expriment une gradation bien marquée. *Applaudir* dit plus qu'*approuver*, et *goûter* est le moins énergique des trois.

— **Antonymes.** Blâmer, désapprouver, honnir, huer, siffler.

APPLAUDISSANT (a-plô-di-san) part. prés. du v. Applaudir : *Des femmes* APPLAUDISSANT *avec enthousiasme.*

APPLAUDISSANT, ANTE s. et adj. (a-plô-di-san, an-te — rad. *applaudir*). Qui applaudit. Se prend ordinairem. en mauvaise part, comme synonyme de *claqueur* : *C'est un* APPLAUDISSANT, *un des* APPLAUDISSANTS *du parterre. Néron, auteur et acteur, s'assura le premier le honteux appui de ces machines* APPLAUDISSANTES. (Ourry.) *C'est vers le milieu du siècle dernier que la cabale* APPLAUDISSANTE *et sifflante prit pied dans nos spectacles.* (Ourry.)

APPLAUDISSEMENT s. m. (a-plô-di-se-man — rad. *applaudir*). Approbation publique qui se manifeste par des battements de mains ou des acclamations : *La salle entière retentit d'*APPLAUDISSEMENTS. *A leur entrée en scène, les grands acteurs sont salués par d'unanimes* APPLAUDISSEMENTS. *Son discours fut suivi de longs* APPLAUDISSEMENTS. (Acad.) *Pour moi, je vous l'avoue, je me repais un peu de gloire; les* APPLAUDISSEMENTS *me touchent.* (Mol.) *J'entendis s'élever dans les loges un murmure de surprise et d'*APPLAUDISSEMENTS *jusqu'alors inouï dans ce genre de pièces.* (J.-J. Rouss.) *Les premiers* APPLAUDISSEMENTS *ne sont pas toujours un sûr garant du mérite d'un ouvrage.* (Volt.) *Des* APPLAUDISSEMENTS *donnés à quelques traits saillants ne sont que des* Dieu vous bénisse! *à des gens qui éternuent.* (D'Alemb.) *Aucun peuple n'a porté aussi loin que les Romains l'industrie des* APPLAUDISSEMENTS. (Arnault.) *J'ai tenu hier ma seconde séance à l'Ecole normale, j'ai été comblé d'*APPLAUDISSEMENTS. (B. de St-P.) *Les justes* APPLAUDISSEMENTS *que les Grecs donnèrent à Hérodote, avec une sorte d'enthousiasme, excitèrent l'émulation de Thucydide.* (De Ste-Croix.) *Les comédiens romains étaient fort avides d'*APPLAUDISSEMENTS : *c'est, au fait, le premier salaire de l'acteur.* (Arnault.) *Enfin le ballet finit, et la toile tombe au milieu des* APPLAUDISSEMENTS *frénétiques d'un parterre enivré.* (Alex. Dum.) *La manière dont il accueillit les premiers* APPLAUDISSEMENTS *déplut au public.* (G. Sand.) *Les talents dramatiques deviennent rares, ils exagèrent leurs moyens pour s'attirer des* APPLAUDISSEMENTS. (Sophie Gay.) *Nous avons des entrepreneurs d'*APPLAUDISSEMENTS, *comme il y a des entrepreneurs de chemins de fer.* (Marlès.)

— Par ext., Eloge, approbation qui se manifeste d'une manière quelconque : *Les* APPLAUDISSEMENTS *du monde, de la société. Par sa conduite, il s'attira non-seulement les* APPLAUDISSEMENTS *de son pays, mais ceux du monde entier.* (Boss.) *La cour lui préparait, à son arrivée, les* APPLAUDISSEMENTS *qu'il méritait.* (Boss.) *L'imitation est de tous les* APPLAUDISSEMENTS *le plus flatteur et le moins équivoque.* (Mass.) *Les* APPLAUDISSEMENTS *publics qu'on donne à la plupart des grands sont presque toujours démentis par les discours secrets.* (Mass.) *Lamotte, homme d'esprit et de talent, qui a mérité les* APPLAUDISSEMENTS *dans plus d'un genre, a soutenu, dans une ode pleine de vers heureux, le parti des modernes.* (Volt.) *Le genre humain refuse ses* APPLAUDISSEMENTS *à qui blesse la morale.* (Chateaub.)

Quels *applaudissements* l'univers vous prépare!
RACINE.

Je connais mal Junie, ou de tels sentiments
Ne mériteront point ses *applaudissements.*
RACINE.

— *Applaudissement* est un des mots qui expriment le mieux une idée collective; cependant on trouve des exemples du singulier dans nos meilleurs écrivains : *Dans un* APPLAUDISSEMENT *général de tout l'empire, Auguste ne pouvait résister à de petits chagrins.* (St-Evrem.) *Je jetai les yeux autour de moi, et je remarquai aisément que mon* APPLAUDISSEMENT *n'y plaisait pas.* (St-Sim.) *Le souris est une marque de bienveillance, d'*APPLAUDISSEMENT, *de satisfaction intérieure.* (Buff.) *Le silence est l'*APPLAUDISSEMENT *des impressions durables et vraies.* (Lamart.) *Si elle avait bien lu et bien écrit, on voyait qu'elle cherchait d'elle-même sa récompense dans mon* APPLAUDISSEMENT, *plus fière du plaisir qu'elle me donnait que du triomphe de son succès.* (Lamart.)

— **Syn. Applaudissement, éloge, louange.** Les *applaudissements* ne s'accordent guère qu'aux actions et aux paroles : un livre ne peut être applaudi que si quelqu'un en fait lecture à haute voix; un beau tableau ne peut l'être également qu'au moment même où le peintre le présenterait au public. De plus, *applaudissement*, au singulier et au figuré, dit beaucoup moins que les autres mots. Quand Pascal dit : *On voit des opinions nouvelles en théologie reçues avec* APPLAUDISSEMENT, il donne seulement à entendre que ces opinions sont approuvées, ne sont pas condamnées. Entre *éloge* et *louange* il y a surtout cette différence, que l'*éloge* exprime plutôt le résultat de l'action de louer, la *louange* cette action même. On dit *chanter les* LOUANGES *de Dieu*, et non pas *ses* ÉLOGES, parce que ce qui importe, c'est l'action même de louer Dieu bien plus que les paroles prononcées à cet effet. Au contraire, l'Académie propose quelquefois pour sujet d'un concours l'*éloge*, et non pas la *louange* d'un homme illustre, parce que toute l'attention se porte alors sur le travail des concurrents; c'est ce travail qu'on examine en lui-même, et l'on perd presque entièrement de vue l'action de louer, bien qu'elle ait réellement eu lieu.

— **Antonymes.** Blâme, désapprobation, honnissement, huée, sifflets.

APPLAUDISSEUR s. m. (a-plô-di-seur — rad. *applaudir*). Celui qui applaudit, et principalem. celui qui applaudit sans motifs raisonnables, celui qui fait métier d'applaudir : APPLAUDISSEURS *à gages. On donne familièrement le nom de* romains *aux claqueurs ou* APPLAUDISSEURS *gagés de nos théâtres. Les sophistes avaient des troupes d'*APPLAUDISSEURS *attitrés.* (M.-Brun.) *Néron porta sa vanité de comédien jusqu'à prononcer la peine de mort contre un sénateur qui avait eu le malheur de s'endormir malgré le bruit que faisaient autour de lui les* APPLAUDISSEURS. (Dumersan.) *Là, point d'*APPLAUDISSEURS *à gages à qui l'on a, pour ainsi dire, noté sur la pièce les endroits qu'ils doivent applaudir.* (De Jouy.)

— Par ext., Celui qui approuve, qui loue : *Si l'homme vain espère trouver en vous un* APPLAUDISSEUR, *il vous cajole; si un critique, il vous querelle et vous repousse.* (Boiste.) *Bien fait, joli homme, bon danseur, savant joueur de billard, chanteur de romances,* APPLAUDISSEUR *de bons mots, il savait et ignorait tout.* (Balz.)

APPLEBY, petite ville d'Angleterre, cap. du comté de Westmoreland; 1,700 hab. Château très-ancien, rebâti en 1686; hôpital fondé par la comtesse de Pembroke. La tour du château date de Guillaume le Conquérant. ‖ C'est aussi le nom de deux paroisses d'Angleterre, l'une dans le comté de Derby, l'autre dans le comté de Lincoln.

APPLE-CAKE s. m. (a-ple-kè-ke — de l'angl. *apple*, pomme; *cake*, gâteau). Gâteau fait de pommes, de sucre, de fécule de pomme de terre et d'œufs, le tout aromatisé avec du zeste de citron et de la cannelle.

APPLECROSS, bourg d'Ecosse, comté de Ross, en face de Skie, une des Hébrides, à 22 kil. N.-O. de Lochcarron; pop. 2,997 hab. On y parle le gaëlique. Ruines d'un château danois au bord de la mer; riches mines de cuivre, de pierre à chaux; pêche de harengs.

APPLÉGEMENT s. m. (a-plé-je-man — rad. *plége*, v. mot. signif. *caution*). Anc. jurispr. Plainte intentée pour acquérir ou recouvrer la possession d'un bien.

APPLÉGER v. a. ou tr. (a-plé-jé — rad. *plége*). Anc. jurispr. Cautionner, former un applégement.

APPLEINI, IE (a-plé-ni) part. pass. du v. Appleinir.

APPLEINIR v. a. ou tr. (a-plé-nir — rad. *plein*). Rendre plein ou plus plein : *Certaines voyelles se déroulent, s'arrondissent, pour former des diphthongues ou pour* APPLEINIR, *aggraver, assourdir leur son.* (G. Fallot.)

APPLICABILITÉ s. f. (a-pli-ka-bi-lité — rad. *appliquer*). Anc. jurispr. Qualité de ce qui est applicable : *L'*APPLICABILITÉ *d'une loi.*

APPLICABLE adj. (a-pli-ka-ble — rad. *appliquer*). Susceptible d'être appliqué, collé sur. *On traite les indiennes par les acides, et on les aplanit à la tondeuse, pour que les couleurs y deviennent* APPLICABLES. *L'or n'est* APPLICABLE *sur certains métaux qu'après que ceux-ci ont été soumis à une préparation minutieuse et délicate.*

— Par ext. Qui peut, qui doit porter sur telle personne, telle chose, qui a une destination fixée : *Les dommages-intérêts sont* APPLICABLES *à la partie lésée. Ces fonds sont* APPLICABLES *à telle dépense.* (Acad.) *Le jugement condamne la femme Goëzman au blâme et à la restitution par corps de quinze louis* APPLICABLES *aux prisonniers.* (Beaumarch.) *On se demande si la loi nouvelle est* APPLICABLE *au legs dont il s'agit.* (Dupin.) *Le juge n'abroge pas l'acte qu'on suppose contraire, mais il décide une question de droit, il pense que cet acte n'est pas* APPLICABLE. (Dupin.) ‖ Qui peut être utilisé, mis en pratique : *Cette méthode, ce procédé n'est pas* APPLICABLE. *Les talents* APPLICABLES *à tout sont les plus utiles.* (La Rochef.) *Les savants n'arrivent pas de prime saut à des résultats* APPLICABLES. (Blanqui.) *Il avait été ramené à des idées plus* APPLICABLES *par les spectacles instructifs auxquels il avait assisté.* (Mignet.) ‖ Qui s'adresse à, qui peut s'approprier à : *Ce vers est* APPLICABLE *à bien des personnes. Ce plan, que je n'ai voulu suivre qu'une fois, m'a paru* APPLICABLE *surtout à un ouvrage aussi considérable que la* Henriade. (La Harpe.) *Rien n'est moins* APPLICABLE *à la vie qu'un raisonnement mathématique.* (Mme de Staël.) *Ce que vous dites est sage, bien raisonné,* APPLICABLE *aux situations comme aux personnes.* (Mme de Staël.) *La prudence est la vertu la plus immédiatement* APPLICABLE *au bonheur de la vie.* (Alibert.)

— **Antonyme.** Inapplicable.

APPLICAGE s. m. (a-pli-ka-je — rad. *appliquer*). Techn. Action d'appliquer quelque chose pour la décoration ou la solidité.

— Céramiq. Opération consistant à fixer sur une pièce les diverses garnitures qu'elle doit recevoir, et qui sont toujours fabriquées à part.

APPLICAIRE s. f. (a-pli-kè-re). Bot. Sorte de lycopode.

APPLICANT, ANTE adj. (a-pli-kan, an-te — du lat. *applicare*, plié sur). Entom. Se dit des ailes des insectes, lorsque, pendant le repos, elles sont parallèles à l'abdomen. ‖ Qui exige une grande attention : *Lecture* APPLICANTE.

APPLICATA s. m. pl. (a-pli-ka-ta — mot lat. signif. *choses appliquées*). Méd. Tout ce qu'on applique à la surface du corps, comme les vêtements, les cosmétiques, les emplâtres, etc.

— **Encycl.** C'est Boerhaave qui a introduit le mot *applicata* dans la science. En parlant des causes des maladies, il signale quatre classes de sources étiologiques : les *ingesta*, c'est-à-dire les choses introduites en nous par les voies alimentaires; les *applicata*, ou choses appliquées à la surface du corps; les *excreta*, ou matières éliminées de l'organisme par les appareils d'excrétion; enfin les *gesta*, c'est-à-dire les exercices, les mouvements exécutés sous l'empire de la volonté. En joignant à ces divisions les *circumfusa*, choses environnantes, et les *percepta*, qui comprennent l'activité morale et intellectuelle de l'homme au point de vue de sa conservation physique, Hallé a décrit le cercle des influences auxquelles l'homme demande ou dispute sa vie. M. Michel Lévy fait remarquer que les *circumfusa*, les *ingesta*, les *excreta* et les *applicata* se rapportent plus particulièrement aux organes de la vie végétative, tandis que les *percepta* et les *gesta* expriment la vie de relation et fournissent la mesure de la réaction organique, celle-ci n'étant autre chose que l'activité de l'homme mise en jeu par ses modificateurs.

Hallé divisait les *applicata* en cinq groupes : 1o les vêtements; 2o les cosmétiques; 3o les moyens de propreté; 4o les frictions et onctions; 5o les applications médicamenteuses. M. Michel Lévy distingue, en hygiène, deux ordres d'*applicata* : le *vêtement*, qui résume l'ensemble des substances que l'homme interpose immédiatement entre sa surface et le monde extérieur, et les *cosmétiques*, qui comprennent toutes les substances appliquées au corps de l'homme.

APPLICATEUR s. m. (a-pli-ka-teur — du lat. *appliquer*). Néol. Celui qui applique : *Un magistrat ne devrait-il pas être, non pas le meilleur* APPLICATEUR *de la loi, mais une sonde d'acier pour éprouver les cœurs?* (Alex. Dum.)

APPLICATIF, IVE adj. (a-pli-ka-tif, i-ve — du lat. *applicatus*, plié sur). Bot. Se dit de la préfoliation, lorsque les feuilles sont appliquées face à face l'une contre l'autre.

APPLICATION s. f. (a-pli-ka-si-on — lat. *applicatio*; formé de *applicare*, mettre sur). Action d'appliquer, de placer une chose sur une autre de façon qu'elles adhèrent ensemble : *L'*APPLICATION *d'une feuille d'or ou d'argent sur une plaque de cuivre. L'*APPLICATION *d'une couche de couleur sur la toile d'un tableau, sur un mur. Le placage des objets d'ébénisterie, l'étamage des glaces, sont de véritables* APPLICATIONS. *Les portes principales de la façade étaient revêtues d'*APPLICATIONS *de lames de cuivre émaillé.* (Viol.-le-Duc.) ‖ Pression d'un objet contre un autre, de manière à y laisser une empreinte : *L'*APPLICATION *d'un cachet sur de la cire. On faisait autrefois l'*APPLICATION *d'un fer brûlant sur l'épaule de celui qui avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité.* ‖ Action de mettre deux choses en contact l'une avec l'autre, sans cependant qu'elles adhèrent, et résultat de cette action : *L'*APPLICATION *d'une surface sur une autre. Il en résulte une* APPLICATION *si exacte des deux mâchoires l'une contre l'autre, que, lorsque la bouche est fermée, il est très-difficile d'apercevoir la séparation des lèvres.* (Lacép.)

— *Application de la torture, de la question,* Action de faire subir la torture, la question à quelqu'un : *Attendu l'obstination douloureuse de l'accusé, je requiers l'*APPLICATION DE LA QUESTION. (V. Hugo.)

— Fam. *Faire l'application d'un soufflet, d'un coup de poing, d'un coup de pied, d'un coup de canne,* Donner, envoyer un soufflet, un coup de poing, etc., à quelqu'un. ‖ Et absolum. :

... Oh! que je suis tenté d'étrange sorte
De faire sur ce muffle une *application!*
MOLIÈRE.

— Par ext., Imputation, attribution d'une somme à telle dépense : *L'*APPLICATION *du produit d'une loterie à des incendiés. On fera l'*APPLICATION *des dommages-intérêts, moitié à la veuve et moitié aux enfants. Il a fait l'*APPLICATION *d'une partie de cet argent aux dettes de la succession.* ‖ Emploi des procédés d'une science pour en développer une autre : *L'*APPLICATION *de l'algèbre à la géométrie. L'*APPLICATION *de la chimie à l'industrie, des mathématiques à la mécanique. L'agriculture ne doit désormais attendre des progrès que de l'*APPLICATION *des sciences physiques.* (Chaptal.)

— Dans un sens général, Emploi, usage, mise en pratique d'un procédé, d'une méthode, d'un principe, d'une doctrine, d'un art, d'une science : *L'*APPLICATION *d'une découverte, d'un procédé nouveau. L'*APPLICATION *d'un médicament à telle maladie. L'*APPLICATION *d'une doctrine. Toujours des idées romanesques en tête! En sentez-vous l'*APPLICATION? (Beaumarch.) *L'*APPLICATION *du sel aux arts est la base d'une industrie immense.* (Gay-Lussac.) *Bentham eut la joie de voir mettre en* APPLICATION *les importants essais qui ouvrent désormais l'inévitable marche de la réforme parlementaire.* (Dupin.) *Avant de s'effrayer d'une doctrine, il faut s'assurer d'abord si son* APPLICATION *est possible.* (Jouffroy.) *On dirait que l'esprit humain ne cède à l'évidence qu'à la condition de se refuser à l'*APPLICATION. (B. Const.) *Rien ne servirait d'étudier sans cesse, s'il ne venait pas un moment de faire l'*APPLICATION *de ses études.* (F. Génin.) *La guerre n'est pas autre chose que l'*APPLICATION *du droit de légitime défense.* (Franck.) *Rien dans les choses humaines, et surtout en politique, ne peut supporter une* APPLICATION *trop rigoureuse.* (E. Scherer.) *On peut définir l'échange : une* APPLICATION *de la loi de la division à la consommation des produits.* (Proudh.) ‖ Se dit dans le même sens par opposition à *théorie* : *J'aurais pu donner beaucoup d'étendue au développement de cet exemple, en faisant suivre pas à pas l'*APPLICATION *de la théorie.* (Guizot.) *Les théories se développent, les* APPLICATIONS *se multiplient, les entreprises industrielles y puisent des ressources jusqu'alors inconnues.* (Pouillet.) *Napoléon repoussait les théories dont il ne voyait pas une* APPLICATION *immédiate.* (Napol. III.)

— Plus particul. : *L'*APPLICATION *d'un texte de loi, d'une règle, d'une maxime. Le texte de la loi dont on fera l'*APPLICATION *sera lu par le président.* (C. d'Inst. crim.) *Si la loi est juste en général, il faut lui passer quelques* APPLICATIONS *malheureuses.* (Fonten.) *Ne soyez point de ces discoureurs qui ont à la bouche de belles maximes dont ils ne savent pas faire l'*APPLICATION. (Boss.) *Ce principe est commun, mais l'*APPLICATION *n'en est pas commune.* (J.-J. Rouss.) *Domat, dans son traité des lois, développe la plupart de ces règles, et montre, par des exemples bien choisis, la juste* APPLICATION *qu'on en doit faire.* (Dupin.) *La justice ne réside que dans l'*APPLICATION *très-régulière des lois.* (Bignon.) *Toute vérité a deux visages; toute règle, deux surfaces; tout précepte, deux* APPLICATIONS. (Joubert.)

— Action de rapporter, de faire rapporter à quelqu'un ou à quelque chose un passage d'un auteur, une parole, un fait, etc. : APPLICATION *flatteuse.* APPLICATION *désagréable, injurieuse. L'*APPLICATION *de l'apologue me semble dangereuse.* (Voiture.) *Il fit l'*APPLICATION *de cette belle comparaison aux vérités de la religion.* (Boss.) *Je proteste contre toute plainte, contre toute maligne interprétation, contre toute fausse* APPLICATION. (La Bruy.) *Les fausses et malignes* APPLICATIONS *pouvaient me nuire.* (La Bruy.) *Elle ne laissait lieu à aucune* APPLICATION. (St-Sim.) *Vous savez s'il y a dans la bagatelle en question le moindre mot qui puisse le regarder, et s'il y avait la moindre apparence à la plus légère* APPLICATION. (Volt.) *A ce vers, tout le monde jeta les yeux sur Aristide et lui en fit l'*APPLICATION. (Barthél.) *Peut-on faire cela sans donner lieu aux* APPLICATIONS *les plus odieuses?* (Diderot.) *On dirait que vous craignez une méchante* APPLICATION *de vos paroles.* (G. Sand.)

— Fig. Attention soutenue, soin qu'on apporte à une chose : *Avoir de l'*APPLICATION, *une grande* APPLICATION *pour l'étude, pour les sciences, pour les arts. Apporter beaucoup d'*APPLICATION *à un travail. Lire avec* APPLICATION. *La guerre, les institutions et les règles qui la concernent sont le seul objet auquel un prince doive donner ses pensées et son* APPLICATION. (Machiavel.) *Il met tout son* APPLICATION *à couvrir ses défauts.* (Pasc.) *On devrait mettre toute son* APPLICATION *à instruire l'enfance.* (La Bruy.) *Imaginez-vous l'*APPLICATION *d'un enfant à se saisir d'un papillon; c'est celle de Théodote pour une affaire de rien.* (La Bruy.) *Sa principale* APPLICATION *fut de s'accoutumer à connaître et à souffrir la vérité.* (Fléch.) *Je suis fort aise d'apprendre par vous-même avec quelle* APPLICATION *vous avez cherché la vérité.* (Fén.) *Votre* APPLICATION *à chercher les hommes habiles et vertueux excite et anime tous ceux qui ont du talent et du courage.* (Fén.) *L'*APPLICATION *à récompenser le bien et à se venger du mal paraît aux hommes une servitude à laquelle ils ont peine à se soumettre.* (La Rochef.) *Il se casse la tête d'*APPLICATION. (Mme de Sév.) *Cette* APPLICATION *pour laquelle je me passionnais me devint si délicieuse, que, ne pensant plus à mes maux, j'en étais beaucoup moins affecté.* (J.-J. Rouss.) *Une* APPLICATION *constante aux arts aimables adoucit les mœurs.* (Volt.) *La dissipation de ces exercices le rendait incapable d'*APPLICATION. (Volt.) *D'Aguesseau avait une mémoire immense, une* APPLICATION *continue l'avait rendu très-profond dans plusieurs genres d'érudition.* (Condill.) *Les décemvirs travaillèrent avec beaucoup d'*APPLICATION, *toute l'année, à dresser leur code de lois.* (Barthél.) *Sans une* APPLICATION *constante, on réussit difficilement dans l'agriculture.* (Mat. de Domb.) ‖ A été employé au pl. dans ce sens, mais exceptionnellem. : *Eh! de quoi profitent les* APPLICATIONS *que l'on donne aux choses de la terre, et tant d'empressements superflus et distrayants que l'amour-propre fait naître dans le cœur humain?* (Boss.)

— Rhét. Figure de rhétorique consistant dans un nouvel emploi d'un passage connu soit de prose, soit de poésie. En voici deux exemples : Des dames étaient venues trouver M. de Harlay, dont l'archevêché avait été érigé en pairie; « Les brebis, dirent-elles, félicitent leur pasteur de ce qu'on a couronné sa houlette. » Le prélat ayant dit en les regardant ces mots de Virgile : *Formosi pecoris custos* (je suis le pasteur d'un beau troupeau), Mme de Bouillon acheva le vers, *formosior ipse* (il est plus beau lui-même). Le P. Arnoux, obligé de recommencer pour Marie de Médicis qui arrivait, un sermon sur la Passion, fit cette application d'un autre vers de Virgile : *Infandum regina, jubes, renovare dolorem* (reine, vous m'ordonnez de renouveler une horrible douleur). L'*application*, dit M. Bachelet, suppose un esprit juste, fin, prompt, et une mémoire très-riche. Ajoutons que, pour notre langue et notre littérature, qui ont toujours sacrifié à l'esprit, elle est devenue une source de richesses. Le *Grand Dictionnaire*, comme on peut s'en assurer au mot *Anthologie*, offre à ses lecteurs le moyen de puiser largement dans cette source.

— Théol. *L'application des mérites de Jésus-Christ,* Le bienfait par lequel Jésus-Christ transfère aux chrétiens ce qu'il a mérité par sa vie, par ses souffrances et par sa mort : *Les chrétiens seront justifiés par l'*APPLICATION DES MÉRITES DE JÉSUS-CHRIST. (Bourd.)

— Géom. Superposition de deux figures égales : *C'est par l'*APPLICATION *qu'on démontre les propositions fondamentales de la géométrie.*

— Chir. et méd. Action de placer un appareil, un remède, etc., sur une partie malade : *L'*APPLICATION *d'un bandage. L'*APPLICATION *d'un vésicatoire. Le médecin m'ordonna une* APPLICATION *de sangsues sur la poitrine.* (F. Soulié.)

— *Ecole d'application.* V. ECOLE.

— Techn. *Dentelle d'application*, par abréviation *application*, Dentelle dont les fleurs sont faites à part, puis appliquées, c'est-à-dire cousues, sur le fond : APPLICATION *de Bruxelles.* APPLICATION *de Mirecourt.* ‖ Cette dentelle, appelée improprement *point* ou *application d'Angleterre*, est la plus ancienne, la plus belle de la Belgique, et c'est elle qui a fait la réputation dentellière de ce pays. Ces fleurs de dentelle s'appliquent sur du tulle fabriqué à la mécanique, avec du coton retors; elles se font de deux manières : soit à l'aiguille, et alors elles prennent le nom de *point*; soit au fuseau, et elles s'appellent *plat*. L'*application* se travaille en grand à Bruxelles, à Binche, à Alost et dans quantité de villages où l'on a établi des écoles de dentellières. Les *applications* fines de Bruxelles n'ont aucune concurrence à redouter; elles occupent plus de quinze mille ouvrières, dont les produits sont exportés dans toutes les contrées du monde. Toutefois, le principal débouché est à Paris.

— **Syn. Application, attention, contention, méditation, réflexion.** L'*attention* est le terme générique; il exprime que nous portons notre esprit à l'examen d'un objet : *Il n'y a rien qui rende nos perceptions plus claires et plus distinctes que l'*ATTENTION. (Malebr.) L'*application* est une attention suivie, soutenue, persévérante : *J'ai des maux de tête presque continuels, ce qui me rend incapable de toute* APPLICATION. (D'Alemb.) La *réflexion* est une attention, pour ainsi dire *intérieure*, par laquelle l'esprit prend ses idées et se prend lui-même pour objet : *La* RÉFLEXION *est la mère de la prudence et de la sagesse.* (Lafaye). La *méditation* est une réflexion profonde et longtemps prolongée : *La* MÉDITATION *a produit les Archimède, les Newton, les Pascal : les lois, les arts, presque toutes les grandes conceptions lui doivent leur existence.* (Marmontel.) La *contention* est une attention pénible que l'on donne aux choses compliquées ou embrouillées : *L'ambition travaille beaucoup, fait de violentes* CONTENTIONS *d'esprit et de corps, et se consume de veilles.* (Bourd.)

— **Antonyme.** Inapplication.

— **Encycl.** Math. *Application de l'algèbre à la géométrie.* Contrairement à l'opinion d'un certain nombre d'auteurs, nous croyons qu'il y a lieu de distinguer l'*Application de l'Algèbre à la Géométrie*, de la *Géométrie analytique* que Monge voulait appeler *Application de l'analyse à la Géométrie*, et Auguste Comte *Géométrie générale*. L'*Application de l'Algèbre à la Géométrie*, prise dans le sens rigoureux de son titre, n'est pas à proprement parler une science, pas plus que l'Application de l'Algèbre à l'Arithmétique, ou à la Mécanique. Représenter par des lettres les grandeurs connues et inconnues (lignes, surfaces, ou volumes) d'un problème de géométrie; rechercher, établir, et formuler algébriquement les relations qui existent entre ces grandeurs; exprimer une des quantités au moyen de toutes les autres, et égaler cette quantité à la lettre qui la représente comme si on voulait la vérifier; résoudre enfin l'équation par les procédés ordinaires; tel est le rôle de l'algèbre dans la résolution des questions de géométrie. Cette manière de traiter les problèmes c'est-à-dire de les traduire en équations, n'est susceptible d'aucune méthode directe et uniforme; chaque problème impose une marche particulière. De plus, l'inconnue, une fois trouvée, doit être *construite*, c'est-à-dire représentée dans une figure qui satisfasse à l'énoncé de la question. Or, les modes de construction varient autant que les expressions algébriques des inconnues; ils ne procèdent point d'une méthode qui leur soit propre. Cette absence de direction générale dans les *applications de l'Algèbre à la Géométrie* ne cessa que par les travaux de notre illustre Descartes, auquel appartient toute la gloire d'avoir créé la *Géométrie analytique*, méthode nouvelle d'*Application de l'Algèbre à la Géométrie*, fondée sur ce principe que *toute ligne plane peut être représentée par une équation à deux variables indéterminées*; et réciproquement que *toute équation à deux variables indéterminées peut être représentée par une ligne dont la figure s'obtient point par point.* De là la généralisation des propriétés d'un grand nombre de figures, en apparence diverses, mais identiques par leur expression; de là, en un mot, une théorie uniforme et systématique de tous les cas analogues de la Géométrie. V. les mots CONSTRUCTION et GÉOMÉTRIE ANALYTIQUE.

— Jurispr. *Application des lois.* Le Code Napoléon est précédé d'un titre préliminaire qui statue sur la *publication*, les *effets* et l'*application* des lois en général. Ce titre préliminaire est composé de cinq articles : la *publication* des lois est l'objet de l'article 1er; les *effets* des lois, quant aux temps et aux lieux, celui des articles 2 et 3; l'*application* de la loi, c'est-à-dire l'office du juge, celui des articles 4 et 5. Nous dirons ici quelques mots de ces deux derniers articles. L'article 4 ordonne au juge de juger dans tous les cas sans pouvoir prétexter le *silence*, l'*obscurité* ou l'*insuffisance* de la loi; et l'article 5 lui défend de juger autrement qu'en terminant le procès qui lui est actuellement soumis. — En vertu de l'article 4, le tribunal régulièrement saisi d'un procès doit le trancher d'une manière quelconque, sans pouvoir alléguer, pour justifier son abstention, que la loi ne prévoit pas positivement le cas dont il s'agit, ou qu'elle ne s'y applique pas d'une façon suffisamment claire. En un mot, le juge français ne peut jamais répondre comme le juge romain : *non liquet.* S'il ne trouve pas dans l'arsenal de nos prescriptions législatives, arsenal si riche pourtant en armes de toute